

## Le Plan de protection et de mise valeur des forêts privées du Centre-du-Québec

L'Agence forestière des Bois-Francs a pour mandat d'orienter et de développer la mise en valeur des forêts privées du Centre-du-Québec. Pour ce faire, elle doit assurer le soutien financier et technique des activités sylvicoles permettant la protection et la mise en valeur. Elle doit également rédiger et promouvoir un Plan de protection et de mise en valeur (PPMV) permettant, entre autres, de définir les objectifs d'aménagement des forêts sous son influence. Le premier PPMV de l'AFBF a été adopté en 2001. La nouvelle version du PPMV de l'AFBF, adopté au printemps 2015, permet de redéfinir les objectifs d'aménagement de l'Agence, prévoir l'affectation des budgets d'aménagement à court et moyen terme et présenter un portrait mis à jour des aptitudes et des caractéristiques forestières de la région.

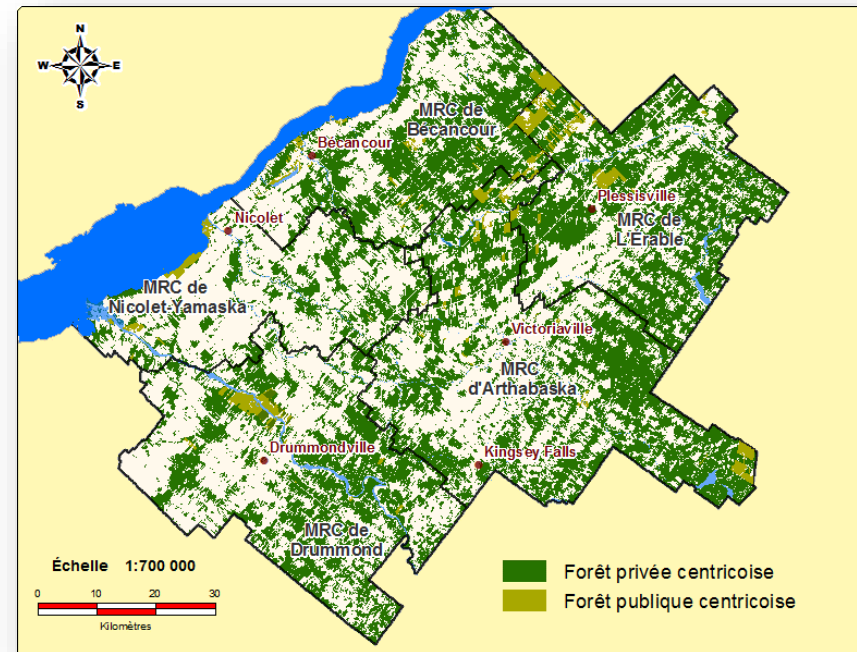
### Un document en trois tomes

Le PPMV des forêts privées du Centre-du-Québec se compose de trois tomes :

- Tome 1 – Portrait du territoire
- Tome 2 – Portrait des forêts
- Tome 3 – Plan d'action

### Portrait du territoire

Le **Tome 1** présente les grandes généralités territoriales en ce qui concerne le climat, la géologie, le relief et le type de tenure. On y retrouve l'information sur la production acéricole ainsi que sur les vieilles forêts, les aires protégées, les milieux humides et les habitats fauniques. Finalement, le portrait socio-économique en lien avec l'industrie forestière est présenté et un sondage sur les motivations des propriétaires complète le document.



### Le Centre-du-Québec : un relief contrastant

Le Centre-du-Québec se situe à cheval sur deux grandes provinces géologiques : les Basses-Terres du Saint-Laurent et les Appalaches. Des différences contrastantes existent entre les deux régions notamment en ce qui concerne les sols, mais également la topographie et les conditions climatiques. Environ 80% des sols des Basses-Terres sont issus de dépôts marins sableux et le relief se compose principalement de grandes plaines et de terrasses. Originaire des anciens dépôts de la Mer de Champlain, les terres y sont en général très fertiles. Les érablières rouges dominent le paysage. Le secteur appalachien présente quant à lui un relief de forme arrondie et de pentes douces. Les précipitations y sont plus abondantes, il y fait plus froid et la saison de croissance des arbres est plus courte. Les sols sont issus, à près de 90%, des dépôts de tills mis en place il y a 10 000 ans suite à la dernière glaciation continentale. Les terres forestières sont dominées par l'érable à sucre.

### Un patrimoine écologique primordial

Les forêts du Centre-du-Québec sont des milieux naturels de grande valeur. Certaines caractéristiques des forêts en font des milieux distincts aux attributs particuliers. Par exemple, les vieilles forêts, qui constituent un habitat crucial pour plusieurs espèces animales et végétales, occupent 10% des superficies forestières de la région. Plusieurs aires protégées foulent le territoire et se

MRC	Superficie forestière productive	Proportion forestière	Superficie privée totale
Arthabaska	102 672 ha	55%	187 289 ha
Bécancour	62 086 ha	55%	112 575 ha
Drummond	71 513 ha	45%	157 540 ha
Érable	78 992 ha	63%	125 245 ha
Nicolet-Yamaska	31 218 ha	31%	100 192 ha
<b>Total CdQ</b>	<b>346 484 ha</b>	<b>51%</b>	<b>682 843 ha</b>

retrouvent en milieu forestier. Par exemple, on dénombre des aires de confinement du cerf de Virginie sur près de 45 000 hectares au Centre-du-Québec. Deux écosystèmes sous haute protection se trouvent dans la région soit la réserve écologique Léon-Provencher dans la municipalité de Bécancour et la tourbière de Villeroy. Finalement, mentionnons qu'environ 19% des forêts privées centricoises se situent en zones humides, des écosystèmes d'importance pour la faune et la flore.

### L'important rôle économique du milieu forestier centricois

La contribution directe et indirecte de l'activité forestière est importante pour la région. Au total, en 2012, plus de 4000 emplois en dépendent que ce soit pour la production de produits en bois, de papier ou de meubles. Ces chiffres ne considèrent pas les ouvriers sylvicoles et les professionnels forestiers qui travaillent directement en forêt afin de récolter le bois et d'assurer l'approvisionnement des usines de transformation. Le Centre-du-Québec compte 14 usines détenant un permis de transformation du bois. Annuellement, elles peuvent transformer près de 500 000 mètres cubes de bois rond soit l'équivalent de plus de 12 000 voyages de camion. Près de 85% du bois transformé dans la région est constitué de bois dur (les feuillus) et seulement 15% est constitué de bois mou (les résineux). La production de sirop d'érable est également une composante fondamentale de l'économie centricoise. Malgré sa petite taille, elle occupe le 4<sup>e</sup> rang des régions productrices de sirop d'érable de la province. Avec plus de 4 millions d'entailles, elle produit au moins 10 millions de livres de sirop chaque année. Cela représente près de 30 millions de dollars de revenus directs aux producteurs.

### Des propriétaires et de nouvelles valeurs

Il y a environ 9 500 propriétaires forestiers au Centre-du-Québec. Selon un sondage datant de l'année 2012, la superficie moyenne de leur boisé est d'environ 46 hectares et l'âge moyen des propriétaires est de 56 ans. La plupart sont à la retraite (près de 40%) et seulement 28% d'entre eux tirent des revenus de leur forêt. C'est deux fois moins qu'en 1999. Les motivations principales des propriétaires de bénéficier d'un lot boisé sont le plaisir de posséder un milieu naturel, la récolte de bois de chauffage, le plaisir d'aménager une forêt et les activités familiales. Pour plus d'informations et la version complète du Tome 1 du PPMV veuillez consulter le [www.afbf.qc.ca/ppmv](http://www.afbf.qc.ca/ppmv).

### Portrait des forêts

Le **Tome 2** présente quant à lui les statistiques forestières mises à jour de la région. On y retrouve l'information sur les types de couvert, les classes d'âge, la composition forestière ainsi que sur la possibilité forestière, les volumes de bois sur pied et les perturbations naturelles qui affectent le territoire.

### Des forêts diversifiées et fortement transformées

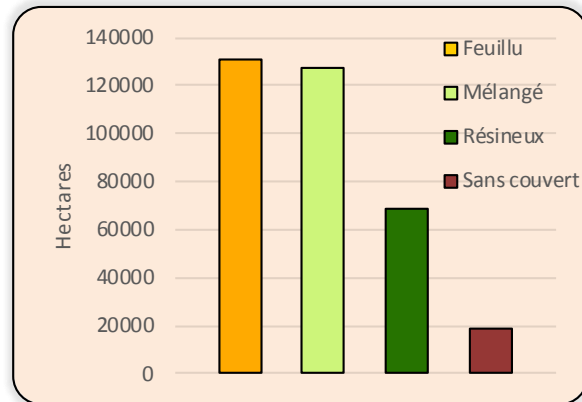
Le Centre-du-Québec est une région distincte où les sols humides abondent, particulièrement dans les Basses-Terres du Saint-Laurent, au nord de Drummondville et de Victoriaville. Dans le passé, les forêts de conifères y étaient beaucoup plus abondantes qu'aujourd'hui. Certaines études estiment que les forêts pures de résineux occupaient plus de 40% des forêts de la région. De nos jours, les peuplements purs de résineux dominent environ 20% des forêts centricoises. Les forêts feuillues et mélangées sont beaucoup plus abondantes, occupant respectivement 38% et 37% des superficies forestières centricoises.

### Des forêts irrégulières dominées par l'érable rouge

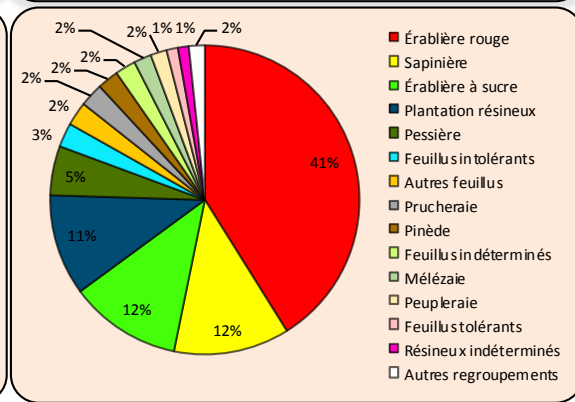
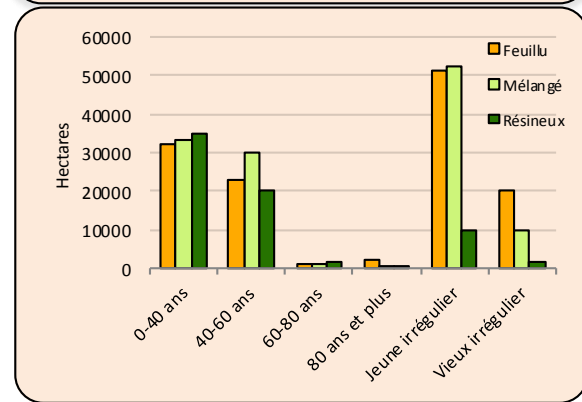
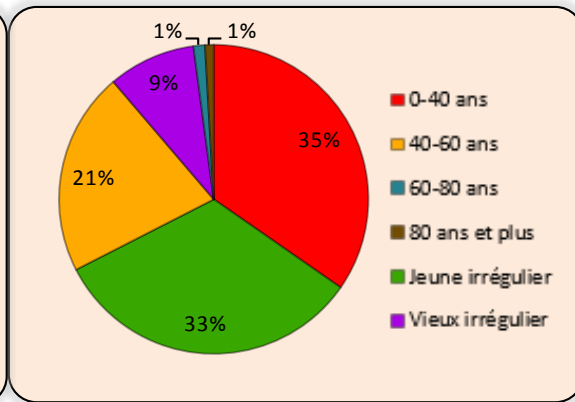
Plus de 40% des forêts privées du Centre-du-Québec ont une structure irrégulière (inéquienne). Les arbres qui composent ce type de forêt ont des âges variés et sont de tailles très différentes. Ce type de forêt possède des caractéristiques avantageuses pour la faune, mais également pour une exploitation forestière de jardinage d'assainissement, c'est-à-dire la récolte sélective des arbres mourants. Ce sont pour la plupart des forêts feuillues et mélangées. La région dispose également d'une grande quantité de jeunes forêts âgées de moins de 40 ans (35%). Une importante proportion de ces forêts est issue de jeunes plantations résineuses. L'érable rouge est l'espèce prédominante dans les forêts naturelles de la région. En effet, elles dominent plus de 40% des superficies forestières centricoises, soit près de 135 000 hectares. Le sapin baumier et l'érable à sucre sont les espèces principales sur un peu moins de 40 000 hectares et un peu plus de 38 000 hectares, respectivement. Il y a plus de 35 000 hectares de plantations résineuses au Centre-du-Québec. Les espèces principales en plantation sont l'épinette blanche (44%), le pin rouge (18%), le pin gris (11%), l'épinette de Norvège (8%) et l'épinette noire (8%).

Occupation du sol	Superficie (ha)	%
Forêt feuillue	130 998	19,2%
Forêt mélangée	127 343	18,6%
Forêt résineuse	69 080	10,1%
Régénération*	19 063	2,8%
Forestier productif	346 484	50,7%
Forestier improductif	8 806	1,3%
Non-forestier	327 553	48,0%
Superficie totale des terres privées	682 843	100,0%
* Coupes totales récentes et friches		

Superficies des types de couvert



Proportion des classes d'âge



Superficies des types de couvert par classe d'âge

Proportion de la composition forestière principale

### Possibilité forestière et volume de bois sur pied

La possibilité forestière des forêts privées du Centre-du-Québec est d'un peu plus d'un million de mètres cubes de bois par année. Sur ce total, environ 35% du bois disponible est résineux et 65% se compose de bois feuillu. L'érable rouge est l'essence forestière la plus commune de la région, représentant près de 32% du volume de bois sur pied. C'est plus de 12 millions de mètres cubes d'érable rouge marchand en croissance sur le territoire. Le sapin baumier vient ensuite au 2<sup>e</sup> rang avec près de 5 millions de mètres cubes sur pied (12,6%). L'érable à sucre, au 3<sup>e</sup> rang, représente quant à lui 4,6 millions de mètres cubes soit 11,7% du volume total, la pruche 2,4 millions de mètres cubes (6,0%) et le peuplier faux-tremble, 2,1 millions de mètres cubes (5,4%). Les essences secondaires telles que le bouleau jaune (merisier) et le thuya occidental (cèdre) possèdent également un volume de bois sur pied très important avec 1,6 et 1,4 millions de mètres cubes respectivement. Pour plus d'informations et la version complète du Tome 2 du PPMV veuillez consulter le [www.afbf.qc.ca/ppmv](http://www.afbf.qc.ca/ppmv).

### Possibilité forestière par grands groupes d'essence pour les petites propriétés privées (moins de 800 ha) - Période 2013-2023

Groupe d'essences	Essences en forêt naturelle								
	SEP	PI	AR	PE	BOP	BOJ	ERR	ERS	AF
Possibilité (m <sup>3</sup> /année)	205 168	42 912	82 154	81 124	25 184	25 857	405 991	76 691	50 306
Essences	Essences en plantation					TOTAL			
	EPB	EPN	PIG	EPO	PI				
Possibilité (m <sup>3</sup> /année)	2 278	207	4 659	3 210	11 100	1 016 841			

SEP : Sapins, épinettes, pin gris ; PI : Pins ; AR : Autres résineux ; PE : Peupliers ; BOP : Bouleau à papier ; BOJ : Bouleau jaune ; ERR : Érablière rouge ; ERS : Érablière à sucre ; AF : Autres feuillus ; EPB : Épinette blanche ; EPN : Épinette noire ; PIG : Pin gris ; EPO : Épinette de Norvège

### Plan d'action

Le **Tome 3** expose les grandes valeurs soutenues par l'Agence et ses partenaires, les objectifs d'aménagement et de gestion à court et moyen terme ainsi que les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Les prévisions budgétaires pour les prochaines années y sont également présentées.

### Les valeurs soutenues par l'Agence

La mise en œuvre du PPMV s'appuie principalement sur les concepts et l'application du développement durable. L'encadré de droite présente les valeurs principales véhiculées par l'Agence.

#### Environnement : des ressources sensibles à protéger et à mettre en valeur

Les forêts du Centre-du-Québec sont extrêmement riches et diversifiées. Deux milieux particulièrement sensibles aux interventions forestières sont les vieilles forêts et les milieux humides. Les vieilles forêts sont beaucoup moins abondantes que dans le passé. Elles sont des habitats indispensables pour plusieurs espèces animales comme le grand pic ou la martre d'Amérique et les processus écologiques qui les caractérisent sont cruciaux pour la santé des écosystèmes. La protection et la promotion de l'importance des vieilles forêts est une priorité pour l'Agence. Les milieux humides sont également une composante fondamentale des forêts centricoises. Ces milieux sont des refuges d'une importance capitale pour de nombreuses espèces animales et végétales. Des interventions forestières appropriées peuvent permettre d'augmenter la biodiversité des milieux humides. L'Agence souhaite faire la promotion des interventions forestières dont l'objectif est la régénération des espèces en raréfaction comme le bouleau jaune (merisier) et l'orme d'Amérique. Certaines plantes rares peuvent également bénéficier de ce type d'intervention. Par exemple, la polémoine de Van Brunt, une espèce menacée au Québec, a besoin de beaucoup de lumière pour se perpétuer dans le paysage et la fermeture de certains milieux humides peut constituer une entrave à son développement.

#### Économie et société : un fort potentiel de création de valeur

La possibilité forestière des forêts privées du Centre-du-Québec a augmenté d'environ 250% entre les exercices de calcul de 2001 et 2013. Le potentiel de récolte des espèces feuillues a connu la plus forte augmentation, particulièrement l'érable rouge, mais également l'érable à sucre et le bouleau jaune avec des possibilités de récolte respectives d'environ 75 000 et 50 000 mètres cube de bois rond annuellement. Souvent de mauvaise qualité, la mise en marché du sciage feuillu est difficile. Ainsi, la mise en œuvre de traitements sylvicoles qui améliorent la qualité des peuplements de feuillus nobles est une priorité pour l'Agence. De plus, ce potentiel de récolte supplémentaire doit se traduire par une augmentation des livraisons de bois en provenance de la forêt privée. L'Agence et les partenaires veulent travailler fortement cet aspect en favorisant un climat d'aménagement favorable et des modalités d'interventions efficaces et plus rentables. L'engagement des propriétaires forestiers sera très important pour atteindre les objectifs visés et l'Agence veut solliciter leur implication. Finalement, l'Agence veut tout mettre en œuvre pour assurer le maintien et l'amélioration des emplois reliés à l'importante tâche sociale qu'est l'aménagement des forêts du Centre-du-Québec.

#### Programmation quinquennale des activités

Groupes de travaux	Unités/année	\$/année	%
Préparation de terrain	160 ha	144 496 \$	7,2%
Mise en terre de plants	458 000 un.	192 832 \$	9,6%
Entretien de plantation	648 ha	565 005 \$	28,3%
Traitements non-commerciaux	124 ha	113 659 \$	5,7%
Commerciaux feuillus	342 ha	317 477 \$	15,9%
Commerciaux résineux	537 ha	616 021 \$	30,8%
Drainage et voirie forestière	23,6 km	29 977 \$	1,5%
Visite-conseil	66 un.	19 897 \$	1,0%
<b>Total général</b>		<b>2 000 000 \$</b>	<b>100,0%</b>

<sup>1</sup> Le coût moyen par unité des 5 dernières années (2009-2013) a été utilisé

L'aménagement durable des forêts privées		
Environnement	Économie	Société
Valeurs		
La protection d'écosystèmes forestiers exceptionnels	La mise en valeur des peuplements à dominance feuillue	La valorisation de l'aménagement forestier
La protection des cours d'eau	L'intensification de l'aménagement forestier	L'implication des propriétaires forestiers dans la mise en valeur de leur boisé
La protection des sols forestiers	L'optimisation des livraisons de bois dans le respect de la possibilité forestière	La rétention et le recrutement de la main-d'œuvre forestière
La conservation des milieux humides	La gestion intégrée des ressources du territoire	La création d'une culture forestière régionale
Le maintien et le rétablissement de la biodiversité	La génération de revenus	La réalisation des actions prévues au PPMV
	La recherche d'autres sources de financement	
La santé des forêts		

Un défi majeur des prochaines années sera de faire face à la grande quantité de plantations aptes à l'éclaircie commerciale. L'Agence souhaite augmenter les budgets dédiés à ce type d'intervention. Pour ce faire, la programmation prévoit une réduction des montants alloués au reboisement. On peut consulter les prévisions budgétaires escomptées dans l'encadré de gauche. Il s'agit de prévisions idéales, en considérant un budget annuel d'aménagement fixe de 2 M\$. Pour plus d'informations et la version complète du Tome 3 du PPMV veuillez consulter le [www.afbf.qc.ca/ppmv](http://www.afbf.qc.ca/ppmv).